

Communiqué de presse CFE (art. 593 Code des sociétés)



**Compagnie d'Entreprises CFE, en abrégé CFE
société anonyme
Siège social avenue Herrmann-Debroux 40 - 42 à 1160 Bruxelles
Registre des personnes morales n° 0400.464.795**

**Augmentation de capital en espèces avec droit de préférence
pour les actionnaires existants**

La souscription publique par les actionnaires existants, conformément à l'art. 592 du Code des sociétés, des actions nouvelles dont l'émission dépend d'une décision du conseil d'administration convoqué à cet égard le 11 octobre, sera ouverte du 12 au 26 octobre 2006 inclus.

L'ordre du jour de ce conseil comportera une proposition d'augmentation de capital social, d'un montant de l'ordre de 50 millions d'euros (y compris la prime d'émission), par émission d'actions nouvelles à offrir par préférence à tous les actionnaires existants.

La Banque ING agira comme Lead Manager de la transaction supporté par la Banque Degroof comme co-lead manager. Willkie, Farr & Gallagher LLP (Bruxelles) conseille CFE pour les aspects juridique de l'offre.

Un prospectus complet décrivant l'opération et ses modalités ainsi qu'un supplément au prospectus pourront être obtenus sans frais à partir du 12 octobre 2006 auprès du siège social de CFE ou en téléphonant au ING Contact Center (02 464.60.02 appuyer sur * et choisir 1) et chez Banque Degroof au 02 287.97.55. Le prospectus et cet avis de presse pourront également être consultés à partir du début de l'opération sur les sites Internet suivants: www.cfe.be, www.ing.be et www.degroof.be.

L'objectif de CFE par cette opération est de disposer des moyens nécessaires pour continuer à développer ses activités à forte valeur ajoutée et à renforcer la récurrence de ses métiers, notamment :

-	pôle construction : en participant activement aux grands projets de développement de l'infrastructure du type DBFO (<i>Design, Build, Finance, Operate</i>) menés en partenariat public/privé
-	pôle promotion et gestion immobilières : en assurant le renouvellement et la diversification des stocks
-	pôle «multitechnique» : en visant la complémentarité des métiers et, en particulier, la maintenance.

CFE est un groupe de construction et de services associés, coté à Euronext à Bruxelles, dont VINCI détient 45 % du capital. Dans son métier principal de constructeur, CFE se situe au tout premier plan en Belgique et est très actif aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg et en Europe Centrale. CFE est co-actionnaire de DEME, un des premiers entrepreneurs de dragage au plan mondial.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet www.cfe.be.

"Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'acheter ou de souscrire des valeurs mobilières. Un prospectus se rapportant à l'opération sera publié en temps utile. Toute décision d'investissement relative aux valeurs mobilières auxquelles ce communiqué fait référence doit être fondée sur un examen exhaustif dudit prospectus. Les valeurs mobilières auxquelles ce communiqué fait référence n'ont fait l'objet d'aucune demande d'approbation dans une autre juridiction que la Belgique. Ce communiqué ne peut être diffusé dans d'autres juridictions où l'offre de valeurs mobilières est soumise à une autorisation préalable."